

outils pour se doter d'un avoir et d'une capacité de gestion, sur la nécessité pour les agriculteurs d'avoir des coûts de financement stables, et sur les besoins spéciaux des agriculteurs qui quittent le secteur agricole;

- iii) le gouvernement fédéral souscrive au rôle de la SCA sur le plan de l'élaboration et de l'exécution de la politique et qu'il rembourse annuellement à celle-ci les frais qui en découlent.
- iv) la SCA, dans le cadre de ses fonctions commerciales, offre aux agriculteurs des hypothèques à long terme. (Chapitre trois, p. 55-6)

Compte tenu des besoins des nouveaux agriculteurs, il est nécessaire de modifier le rôle du système de crédit et du financement par emprunt. Ce groupe d'agriculteurs ne peut se permettre de s'endetter pour remplacer l'avoir qu'il n'a pas ou pour faire l'acquisition de biens agricoles, car il s'exposerait ainsi à un risque trop grand.

Le Comité en est arrivé à la conclusion qu'il faut offrir aux **agriculteurs débutants** des possibilités d'investissement adaptables qui pourraient comprendre à la fois le financement par emprunt, le financement par actions et le crédit-bail. Il faut également leur offrir une formation en matière de marketing, d'investissement et de gestion financière.

Le Comité recommande au gouvernement fédéral de donner son appui à la mise sur pied d'un ensemble complémentaire de services financiers destinés aux agriculteurs débutants dont la création et peut-être même la coordination seraient assurées par la Société du crédit agricole, avec la participation de l'industrie privée et des gouvernements provinciaux. Ces services incluraient notamment :

- i) **une analyse des besoins des agriculteurs débutants et des services qu'il leur faut pour se lancer dans la production agricole;**
- ii) **un ensemble de normes sur les compétences en gestion et l'expérience requises des agriculteurs débutants;**
- iii) **grâce aux biens récupérés par la SCA, la possibilité pour les agriculteurs débutants et les autres agriculteurs de s'établir en profitant du crédit-bail;**